

Rapport préavis n°21/2021  
Concernant un crédit pour l'entretien routier – étape 2  
(Mobilité douce)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La commission chargée de l'étude du préavis cité s'est réunie le 08 septembre 2021.

Elle était composée des personnes suivantes :

M. Thierry Georges (PLR) Municipal

M. Yves Berthoud (Gdl) Président

M. Sébastien Amiguet (PLR) secrétaire (Rapporteur)

Mme Rita Regamey (PS)

M. Philippe Ducraux (PLR)

M. Yves Filippozzi (VO)

Monsieur Thierry Georges, Municipal délégué, nous a présenté le projet avec des explications très détaillées. Le chef du bureau technique était également présent.

Les questions suivantes ont été posées :

- Choix du matériaux, enrobé bitumineux car entretien plus facile et surtout moins délicat
- Largeur du cheminement, 2.50m

Ce projet a été soumis à l'enquête publique du 9 avril au 10 mai 2021 également.

Cheminement passé à l'enquête et il est réservé uniquement pour la mobilité douce. Aucun véhicule ne pourra passer car il y aura des poteaux pour éviter que les véhicules passent.

Ceci a été également passé à l'enquête par la DGMR.

Déplacement d'une canalisation d'eau claire qui doit être déplacée sur le domaine privé car actuellement c'est sur une parcelle privée.

Eclairage prévu avec une intensité de luminosité réglable de manière automatique.

Il y a pas mal d'élèves qui circulent à vélos et il faut en tenir en compte sur les cheminements.

Proposé un tout-ménage incluant les risques, les types de vélos et trottinettes électriques afin de sensibiliser la population concernant l'utilisation de ces engins. Et ceci afin d'éviter des accidents sur le domaine public de la commune.

Il y aura un rapport de minorité suite aux questions et observations de Monsieur Filippozzi.

21h15 - Départ du municipal délégué Monsieur Thierry Georges et du chef de service.

### **Conclusion du préavis**

La commission ad hoc s'est prononcée avec trois oui et deux avis contraires, et vous propose d'accepter le préavis 21/2021.



Le Président

M. Yves Berthoud



Le rapporteur

M. Sébastien Amiguet